



**Lettre ouverte de Monsieur Gérard TROSSEVIN, président,  
pour les élections régionales des 14 et 21 mars 2010**

**Réponse de la liste  
Europe Ecologie Nord-Pas de Calais  
menée par Jean-François CARON**

Monsieur le président,

Par lettre ouverte envoyée à l'ensemble des candidat(e)s aux élections régionales 2010, vous souhaitez connaître le positionnement d'Europe Ecologie sur les loisirs motorisés et notamment les 4x4.

Si Europe Ecologie n'est pas opposée à « l'outil 4x4 » utilisé professionnellement en milieu naturel lorsqu'il n'existe pas d'alternative de déplacement, la pratique des loisirs motorisés dans la situation de déséquilibre écologique actuel ne nous paraît pas acceptable.

La région Nord/Pas de Calais, avec seulement 13 % d'espaces naturels sur son territoire, est la région la moins pourvue de France. Les Verts au Conseil Régional y ont initié le projet de « trame verte et bleue » et ont obtenu dans ce cadre la mise en œuvre d'un plan régional de reforestation, le doublement des réserves naturelles... Pour Europe Ecologie, l'enjeu est donc de poursuivre la politique de reconquête des milieux naturels et la pratique du 4x4 va à l'encontre de ce principe en Nord - Pas de Calais.

Pour autant, le 4x4 peut permettre l'accès aux espaces naturels de personnes à mobilité réduite et ces situations doivent pouvoir être considérées. Pour Europe Ecologie, il convient cependant en premier lieu d'y promouvoir les modes de déplacement doux pour ces personnes. A cet effet, il existe des « fauteuils tout terrain » qui nécessitent la coopération de personnes valides. En France, il s'agit d'un matériel appelé « joëlette », dont on peut trouver la description sur le site suivant : <http://www.hce.asso.fr/-La-Joelette->

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.



**Jean-François CARON**

## Lettre ouverte aux candidates et candidats aux élections régionales 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez décidé d'être candidat pour les prochaines élections régionales. Afin de permettre aux possesseurs de 4x4 de faire leur choix dans la plus grande clarté, nous avons l'honneur de vous demander de vous positionner sur le loisir 4x4.

Depuis que cette notion est apparue, **la Fédération Française de 4x4** s'est résolument engagée pour le Développement durable. Nous savons pertinemment que le développement durable est l'affaire de tous et non pas de quelques individus avides de pouvoir et de reconnaissance médiatique. Nous savons aussi que l'ampleur de la tâche restant à accomplir est indissociable d'une prise de conscience générale et collective.

**La Fédération Française de 4x4** s'est formellement engagée à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elle souhaite ardemment que ces générations puissent connaître toutes les joies que la nature nous prodigue aujourd'hui.

**La Fédération Française de 4x4** est concernée au premier chef, car elle considère que réserver le développement durable aux seuls spécialistes le cantonnerait à un simple concept, voire une utopie. Le développement durable en tant que cause commune ne peut se passer de l'implication de tous et donc de la participation de tous les citoyens.

**La Fédération Française de 4x4** se fait un devoir de formation de ses adhérents afin que tous ces principes soient respectés. La pratique de randonnées 4x4 est un loisir de plein air. Les joies qu'elle procure ne doivent pas être ternies ni par des pratiques critiquables ni par des prises de position radicales dénuées de tout fondement.

**Il y a environ deux millions de 4x4 immatriculés dans notre pays et 2009 a vu une progression des ventes de 3% le potentiel représenté est d'environ six millions de voix.**

Nous vous demandons donc de bien vouloir vous positionner clairement par écrit sur les Loisirs Motorisés. Les « candidats » qui ne répondront pas seront bien sur considérés comme opposants aux loisirs motorisés.

Le résultat de cette consultation sera porté à la connaissance de tous par les services de **La Fédération Française de 4x4**, les autres organisations impliquées dans les loisirs motorisés auront également connaissance de ces résultats.

Adresse Postale : Rue de l'Ancien Lavoir 34270 VALFLAUNES

Site Internet : [www.ff4x4.com](http://www.ff4x4.com) E-mail : [ff4x4@orange.fr](mailto:ff4x4@orange.fr)

Association loi 1901 déclarée en Préfecture de L'Hérault et du Languedoc Roussillon- N° W922000073 - Siège social : FF4x4 – Place G. Calmels 34270 Valflaunes

N° SIREN : 498 987 700 N° SIRET : 498 987 700 00016 APE : 926 C



Bien évidemment, nous ne donnerons pas de consigne de vote ! Mais nous conseillerons tout de même à nos adhérents de ne pas voter pour ceux qui seront prononcés contre les loisirs 4x4 ou se seront abstenus de nous répondre.

Vous avez la possibilité de répondre à la présente soit par courrier à l'adresse ci-dessous mentionnée, soit par courriel à l'adresse : [ff4x4@orange.fr](mailto:ff4x4@orange.fr).

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Gérard TROSSEVIN.

Président de la FF4x4

Adresse Postale : Rue de l'Ancien Lavoir 34270 VALFLAUNES

Site Internet : [www.ff4x4.com](http://www.ff4x4.com) E-mail : [ff4x4@orange.fr](mailto:ff4x4@orange.fr)

Association loi 1901 déclarée en Préfecture de L'Hérault et du Languedoc Roussillon- N° W922000073 - Siège social : FF4x4 – Place G. Calmels 34270 Valflaunes

N° SIREN : 498 987 700 N° SIRET : 498 987 700 00016 APE : 926 C